

L'ATLAS et la MAPPEMONDE
des
Modes d'Intervention en Situations de
Conflits pour l'Accès à la Justice

Projet Développement-Partenariat

présenté au

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
par la professeure titulaire Marie-Claire Belleau, Faculté de droit, Université Laval

en collaboration avec

Éducaloi

Ministère de la Justice du Québec

Centres de Justice de Proximité

Professeure Catherine Rossi

Experte Linda Bérubé

Décembre 2014

Table des matières

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE	5
OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET	6
Objectifs du projet.....	6
Importance des objectifs pour les partenaires.....	6
MISE EN CONTEXTE	7
PROGRAMME DE RECHERCHE	8
ATLAS des MISC destiné aux intervenants-experts	8
MAPPEMONDE des MISC pour les citoyens	8
Cadre théorique.....	9
Justice participative	9
Émergence du « nouveau juriste » devenu « nouvel intervenant ».....	10
Étapes du projet de recherche et processus méthodologiques	11
Durée et échéancier du projet.....	12
DESCRIPTION DU PARTENARIAT	15
Nécessité du partenariat	15
Structure de gouvernance du partenariat et participation des partenaires au leadership intellectuel.....	16
Défis et mesures prévues	18
AVANTAGES ET RETOMBÉES POSITIVES POUR LES PARTENAIRES	18
LES EXPERTISES DU PARTENARIAT.....	19
Éducaloi	19
Ministère de la justice du Québec.....	20
Centres de justice de proximité.....	20
ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS	20
Les expertises requises	20
Rôles, responsabilités et contributions	21
Candidate : Marie-Claire Belleau, professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval	21
Cocandidate : Nathalie Roy, directrice générale, Éducaloi, organisme à but non lucratif	22
Cocandidate : Catherine Rossi, professeure adjointe, Criminologie, Université Laval.....	22
Collaboratrice : Linda Bérubé, travailleuse sociale, travailleuse autonome sur les MISC	23
FORMATION ET MENTORAT	24
Capacité à offrir la formation, le mentorat, l’emploi	24
Nombre prévu d’étudiants	24

Les possibilités d'avancement professionnel	24
Nature et portée de la formation, du mentorat, de l'emploi.....	24
PLAN DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES	25
Objectif	25
Réseautage des connaissances.....	25
Activités de transfert de connaissances	26
Programme de formation (ateliers, formation continue, enseignement à la relève)	27
Publications	27
Diffusion internationale.....	28
RÉSULTATS ESCOMPTÉS	28
Développement des connaissances.....	28
Diffusion des résultats	28
Formation aux MISC	28
LISTE DES RÉFÉRENCES	30

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE

L'amélioration de l'accès à la justice est une préoccupation pressante de notre société. Pour les citoyens, la justice coûte trop cher, prend trop de temps, est souvent incompréhensible. Ils se sentent dépossédés de leurs dossiers au profit de professionnels experts. Certes, la pratique du droit change et de nombreux modes d'intervention en situation de conflit innovants, tant en droit qu'en relation d'aide et en gestion, ont émergé ces dernières années (ex. médiation, arbitrage).

En parallèle, la récente réforme du *Code de procédure civile* du Québec (en vigueur à l'automne 2015) invite à une transformation fondamentale de la culture juridique et du rôle du juriste, de façon à développer une justice de proximité, à faire du procès une issue de dernier recours et à favoriser la justice participative, selon laquelle les parties à un conflit déterminent elles-mêmes la solution et les modalités de sa mise en œuvre.

Malheureusement, les multiples initiatives déjà existantes pour favoriser l'accès à la justice sont méconnues tant des acteurs de la communauté juridique que des citoyens. Dès lors, il est plus que jamais indispensable d'établir un partenariat regroupant les organismes-clés qui, à l'échelle du Québec, peuvent transformer la pratique des professionnels, juristes ou non, la transmission d'information juridique et la dispensation de services accessibles aux citoyens. Dans ce contexte, l'objectif général du projet de recherche consiste à développer des instruments d'orientation pour situer l'ensemble complexe des modes d'interventions en situation de conflits et pour permettre aux acteurs (citoyens et intervenants) de gérer les différends qui les préoccupent aux niveaux individuel, organisationnel et collectif.

Le projet comporte donc deux volets complémentaires et interdépendants : 1) la réalisation, pour les intervenants, de l'instrument Atlas, qui répertorie et décrit les modes d'interventions ainsi que leurs domaines d'application (ex. familial, commercial) et 2) celle de l'instrument Mappemonde destiné aux citoyens. Le projet repose sur un partenariat qui implique l'association de deux chercheuses juristes de l'Université Laval avec les trois plus importants organismes québécois qui ont pour mission de fournir de l'information juridique aux citoyens et de favoriser leur accès à la justice : Éducaloi, les Centres de Justice de Proximité et le Ministère de la Justice du Québec. Plus spécifiquement, ce partenariat est fondé sur le croisement des apports du milieu universitaire avec ceux des organisations spécialisées qui sont au cœur de la pratique, afin de produire des savoirs sur les modes d'intervention en situation de conflit qui soient fiables, évolutifs, cohérents et accessibles aux citoyens, sur le plan du langage comme des modes de diffusion. Tout au long du projet, il s'agira de soumettre les connaissances à l'épreuve de la réalité et de l'expérience, au fur et à mesure des échanges entre les membres du partenariat et avec les intervenants, en utilisant une approche fondée sur un rapport d'équivalence et de proximité ainsi que sur la coconstruction des savoirs.

Ce projet aura plusieurs retombées :

- 1) il produira un corpus de connaissances scientifiques solides sur les nouveaux modes d'intervention en situation de conflits, fondées sur l'articulation théorie/pratique, et qui seront utiles pour les universitaires comme pour les intervenants et le grand public;
- 2) il améliorera les collaborations entre les différents acteurs-clés dans ce domaine soit les milieux universitaires, professionnels, communautaires, privés et publics;
- 3) il permettra de former les différents acteurs concernés à une nouvelle culture de règlement des conflits, qu'il s'agisse des étudiants, des intervenants ou des professionnels de l'État.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET

Objectifs du projet

Le projet de recherche s'inscrit à la fois dans les objectifs des programmes Savoir et Connexion parce qu'il développe, approfondit et mobilise des connaissances en jumelant les apports du milieu universitaire à ceux d'organisations spécialisées en information juridique pour les rendre accessibles aux intervenants et aux citoyens.

L'**objectif général du projet** consiste à développer des instruments d'orientation (Atlas et Mappemonde) pour situer l'ensemble complexe des modes d'interventions en situation de conflits (MISC) et pour permettre aux acteurs (citoyens et intervenants) de gérer les différends qui les préoccupent aux niveaux individuel, organisationnel et collectif. L'acronyme MISC joue sur l'abréviation du mot anglais *miscellaneous* « constitué d'une variété de parties, possédant diverses caractéristiques » (Wikitionnaire).

Les objectifs spécifiques du projet de recherche se déclinent en deux dyades:

1) Pour les intervenants-experts :

A) Savoir : Identifier, décrire et cartographier de manière scientifique les modes d'intervention (ex. médiation), les approches théoriques sous-jacentes (ex. médiation intégrative, narrative, etc.) et les domaines d'application (ex. médiation familiale, commerciale, etc.) en situation de conflits;

B) Connexion: Rendre le savoir sur les MISC accessible à grande échelle aux intervenants dans un esprit de coconstruction et de libre circulation des connaissances par le biais de la diffusion de l'Atlas qui est une structure interactive de transfert pour les experts.

2) Pour les citoyens :

A) Savoir : Reconfigurer et traduire le savoir sur les MISC, développé dans l'Atlas, en langage clair et accessible pour les citoyens confrontés à des situations de conflits;

B) Connexion : Transférer le savoir reconfiguré et traduit sur les MISC sur une plateforme web accessible, facile d'utilisation, gratuite et pérenne par le biais de la Mappemonde qui est une structure interactive de transfert de connaissances pour les citoyens.

Importance des objectifs pour les partenaires

Éducaloi, le ministère de la Justice du Québec (MJQ) et les Centres de justice de proximité (CJP) ont notamment pour mission de fournir de l'information juridique aux citoyens. Une réforme législative importante qui entrera en vigueur à l'automne 2015 exigera désormais que les citoyens considèrent d'abord les modes de prévention et de règlement de leurs différends (PRD) avant de recourir au procès. Dans ce contexte, les partenaires sont à la recherche de connaissances fiables, cohérentes et pratiques et souhaitent recevoir de la formation sur les MISC que le milieu universitaire est particulièrement bien placé pour offrir. Ce nouveau savoir doit atteindre les intervenants et être relayé à grande échelle aux citoyens pour qu'ils puissent connaître et choisir les processus de résolution de conflits appropriés pour leur situation. La contribution des partenaires est essentielle pour garantir l'adéquation entre les connaissances et les milieux visés ainsi que pour assurer l'accessibilité des informations en conformité avec leurs missions.

MISE EN CONTEXTE

L'amélioration de l'accès à la justice est une préoccupation pressante de notre société (ABC, 2013; Rapport Cromwell, 2013; Lafond, 2012). Le système juridique est critiqué pour son manque d'efficacité et pour son incapacité à s'adapter aux besoins sociaux (Roberge, 2011). Pour les citoyens, la justice coûte trop cher, prend trop de temps et est trop complexe, voire incompréhensible (Lafond, 2012). Ceux-ci se plaignent également de perdre le contrôle de leurs dossiers dont le sort semble entièrement relever des experts du droit (Tunc, 1984; Roberge, 2011). La perte de confiance des citoyens dans notre système judiciaire (Noreau, 1999, 2010; Lafond, 2012), l'augmentation du nombre de personnes non représentées par des membres du Barreau devant les tribunaux (Bernheim, 2014; Macfarlane, 2013; Rolland, 2011; LeBel, 2010), l'accroissement d'attitudes quérulentes tant chez les parties que chez leurs avocats, et le décrochage judiciaire (Lafond, 2012; Reid, 2010; Galanter, 2004) témoignent de ces malaises qui soulèvent la question d'un possible déficit démocratique (Macfarlane, 2008a; Susskind, 2008).

Or, malgré ce portrait plutôt sombre, la pratique du droit change, et de nouvelles formes d'intervention ont émergé ces dernières années, lesquelles sollicitent la participation directe des citoyens dans la résolution de leurs conflits (Chamberland, 2014; Roberge, 2011; Antaki, 1998; Kovachich, 1997). Les modes de PRD augmentent l'offre de justice et innovent en faisant appel à des processus et à des solutions qui n'étaient pas traditionnellement envisagées par le droit (Roberge, 2011; Antaki, 1998). De même, le système judiciaire se transforme en confiant davantage aux juges des fonctions de conciliation et de gestion de l'instance (c'est-à-dire la gestion de la procédure menant au procès pour la rendre plus efficace). Enfin, des intervenants issus de disciplines en gestion et en relation d'aide (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) offrent une multitude d'approches qui répondent aux besoins des citoyens (Roberge, 2011; Lambert & Bérubé, 2009; Poitras & Ladouceur, 2004). Les MISC désignent l'ensemble de cette vaste offre de justice qui inclut notamment les modes de PRD.

En parallèle, le 20 février 2014, le législateur québécois a adopté une réforme juridique audacieuse qui entrera en vigueur à l'automne 2015 (Chamberland, 2014). Le nouveau *Code de procédure civile (CPC)* prévoit à son article 1 que « [l]es parties doivent considérer les recours aux modes privés de prévention et de règlement de leurs différends avant de s'adresser aux tribunaux. » Cette disposition, qui assoit les orientations du nouveau code, invite à une transformation fondamentale de la culture juridique québécoise. Si elle reconnaît toujours l'importance indiscutable du procès comme voie de résolution des litiges, elle en fait néanmoins un processus de dernier recours. Cette réforme ambitieuse vise à favoriser la justice participative, une approche novatrice selon laquelle les parties à un conflit déterminent elles-mêmes la solution et les modalités de leur entente de règlement (Chamberland, 2014; Roberge, 2011). La réforme du *CPC* vise donc une justice de proximité, sur mesure, qui répond aux besoins et à la volonté des citoyens de résoudre leurs conflits (Chamberland, 2014). La justice participative, dont les processus appartiennent aux MISC, est maintenant favorisée par le législateur québécois et s'inscrit dans les tendances internationales contemporaines comme en attestent de récents rapports européens et américains (WJP, 2014; Jean & Jorry, 2013; IHEJ, 2013; Coumarelos & al., 2012; Gramatikov & al., 2011).

Il existe déjà au Québec plusieurs initiatives mises sur pied pour favoriser l'accès à la justice : Pro Bono Québec, la gestion hâtive de l'instance, l'expert commun, les CJP, etc. (Barreau de Montréal, 2014; Pro Bono Québec, 2014; FOPJC, 2012). Toutefois, les acteurs de la communauté juridique et les citoyens en ignorent le plus souvent l'existence ou les fonctions précises, parce que de telles initiatives émergent de milieux divers qui œuvrent trop souvent en silos : magistrature, fonction publique, secteur privé et organisations communautaires. De plus, la diversité des MISC demeure méconnue autant par les citoyens que par les professionnels qui les conseillent et/ou les représentent. En effet, ces derniers ont pour la plupart reçu une formation juridique traditionnelle qui valorise le procès et surévalue la voie judiciaire comme vecteur de résolution des conflits (Macfarlane, 2008a; Susskind, 2008).

Enfin, les juristes ignorent les MISC issus de différentes disciplines liées à la relation d'aide et à la gestion. Dans ce contexte, la question de l'accès à la justice pose celle de la transformation du rôle des juristes qu'ils soient membres du Barreau du Québec, de la Chambre des notaires ou de la magistrature (Roberge, 2011; Macfarlane, 2008a).

Dès lors, il est plus que jamais indispensable d'établir un partenariat pour produire des savoirs systématiques, fiables et évolutifs sur la diversité des MISC, ainsi qu'une méthode de croisement des connaissances, de dialogue et d'échanges pour assurer une cohérence entre les multiples initiatives des intervenants issus de plusieurs disciplines et la panoplie de moyens pour résoudre les conflits.

PROGRAMME DE RECHERCHE

Le projet de recherche comporte deux volets : l'un destiné aux intervenants (1) et l'autre aux citoyens (2). Il propose un partenariat fondé sur la coconstruction des savoirs pour établir des connaissances évolutives sur les MISC, à destination des intervenants et diffusées en « langage clair » et accessibles aux citoyens. Le « langage clair » désigne une forme de présentation de l'information et un style de rédaction efficaces et compréhensibles pour la population en évitant notamment le jargon juridique et les mots inutiles.

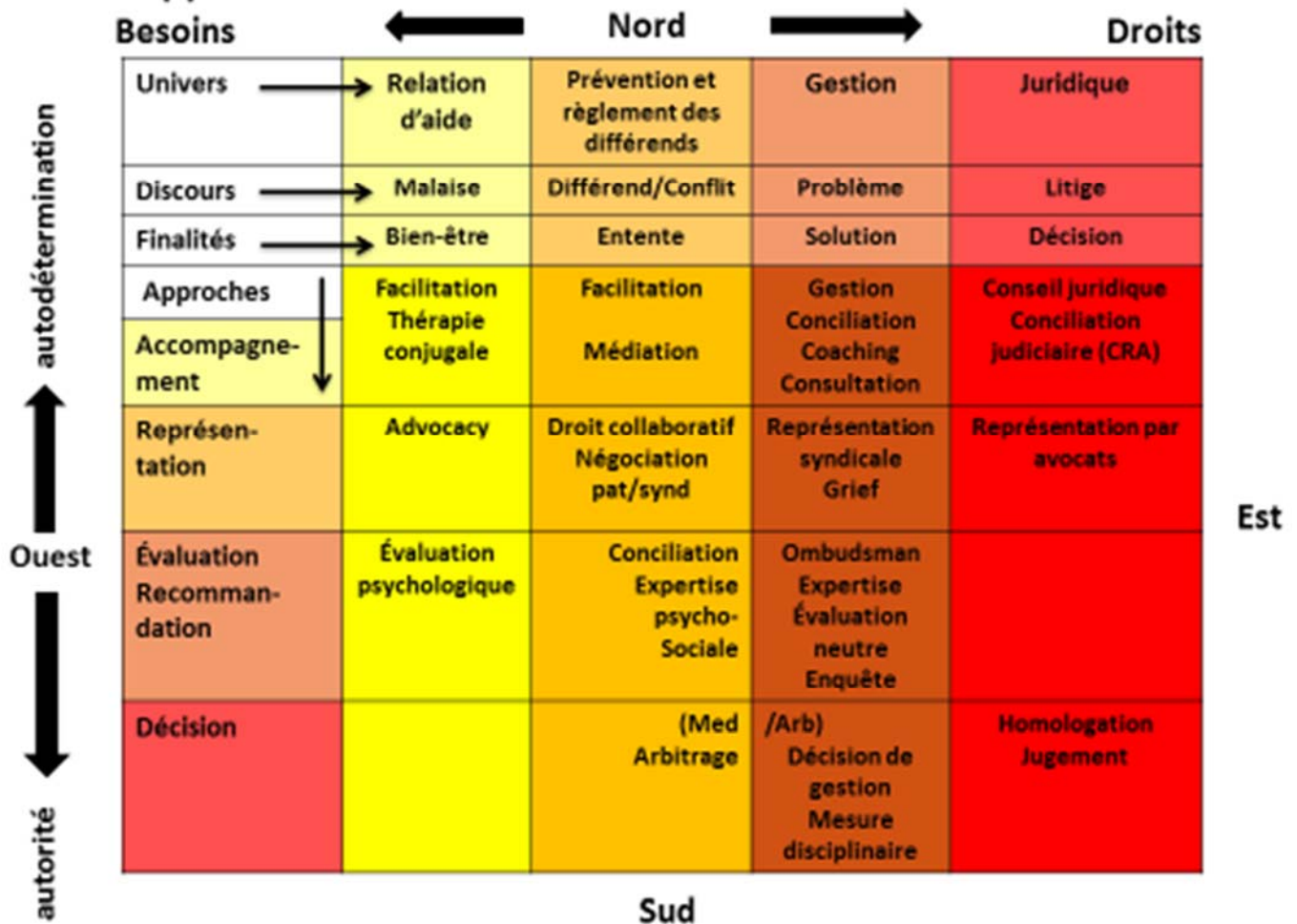
ATLAS des MISC destiné aux intervenants-experts

Le projet de recherche vise à identifier, décrire et cartographier les MISC au moyen de fiches signalétiques standardisées en utilisant une vingtaine de paramètres (description, nature de l'intervention, processus, etc.) regroupés autour de 6 thèmes (Principes généraux, Fondements, Protagonistes, Intervenants, Mise en pratique, Références et Ressources). Ces paramètres seront améliorés de concert avec l'aide d'experts d'Éducaloi. L'Atlas est la plateforme qui va regrouper l'ensemble des fiches signalétiques des MISC. Il s'agira d'explicitier le mode retenu (ex. arbitrage, médiation, facilitation), les approches théoriques sous-jacentes (ex. médiation facilitante, évaluative) ainsi que leurs domaines d'application (arbitrage sportif, commercial, international) au moyen des fiches signalétiques.

MAPPEMONDE des MISC pour les citoyens

Véritable outil destiné à l'intention des citoyens, le modèle de la Mappemonde sera utilisé pour décrire et situer chaque MISC: l'axe nord-sud représente un continuum entre l'autodétermination des protagonistes et la décision d'autorité d'un tiers d'un côté; l'axe ouest-est se structure autour d'un continuum entre les besoins des protagonistes et leurs droits. À long terme, ce projet de recherche pourrait culminer vers le développement d'une boussole interactive à l'image de celle qui existe pour les élections (www.boussolelectorale.ca) et qui permettrait aux justiciables de déterminer les MISC les plus aptes à satisfaire leurs besoins à l'aide d'une série de questions discriminantes conduisant vers diverses options de résolution de conflits spécifiques. Pour l'heure, la Mappemonde n'est qu'un squelette évolutif que le projet de recherche vise à valider auprès des intervenants et ultimement, des citoyens.

La mappemonde des modes d'interventions en situation de conflits



Cadre théorique

Justice participative

Le projet se fonde sur la prémisse de la justice participative. Au Canada, cette notion tire son fondement du rapport de la Commission du droit du Canada paru en 2003 qui la définissait ainsi : « une approche qui vise à ce que toutes les personnes affectées par un conflit participent à sa résolution » (Commission du droit du Canada, 2003b). Cette appellation fut instaurée à la suite d'études sur la justice (ex. MacFarlane, 1997; Commission du droit du Canada & Cooley, 1999; Alberta Task Force, 1990; Macleod, 2002) qui ont permis de répertorier un vaste ensemble de pratiques qui visaient à rendre plus égalitaire le rapport de force entre les parties, par exemple, le droit collaboratif (Projet de justice coopérative, 2001; Tesler, 2001), la médiation communautaire (Waters, 2000) et la justice réparatrice (Charbonneau & Béliveau, 1999; Jaccoud, 1999; Commission du droit du Canada, 2003a; Des Rosiers, 2005). L'objectif de la justice participative est de favoriser la communication entre les parties, et, s'il y a lieu, d'inciter la poursuite de leur relation sur de nouvelles bases, en y apportant des solutions viables et réalistes ou en permettant une saine rupture de leurs rapports.

Au Québec, les différents acteurs du milieu de la justice y font de plus en plus référence, sans toutefois la concevoir de la même manière. Pour certains, le caractère « participatif » de cette justice réside dans la participation d'une personne dans la recherche de la méthode de résolution de conflit la plus appropriée pour répondre à ses besoins et à ses intérêts. Toute méthode qui permet d'atteindre cet objectif peut donc en faire partie, incluant le procès (Tremblay, 2014). Pour d'autres, le caractère « participatif » réside plutôt dans la participation directe de la personne dans la méthode de résolution de conflit retenue. Par exemple, Jean-François Roberge propose la définition suivante : « La justice participative est un cadre d'intervention fondé sur trois valeurs (respect, créativité, proactivité) actualisées dans les trois dimensions (interaction, contenu, processus) d'un mode de PRD » (Roberge, 2011). La notion de « proactivité » proposée par Jean-François Roberge correspond au concept anglophone d'« empowerment » (Dworski-Riggs & Langhout, 2010; Gutiérrez, 1994; Gibson, 1991; Hawley McWhirter, 1991) qui se situe au cœur du concept de justice participative (Bush & Folger, 2005). Ainsi, les protagonistes du conflit s'impliquent dans le choix des normes qui géreront leurs relations futures, ils assument la responsabilité d'identifier des options à la résolution de leurs conflits et ils déterminent eux-mêmes la solution pour prévenir, gérer ou régler leurs différends (Mnookin, Peppet & Tulumello, 2000; MacFarlane, 2007).

Ces différentes conceptions (ainsi que d'autres) souhaitent faire école, mais elles ont le désavantage de dénigrer les approches qui s'éloignent de la perspective dont elles font la promotion. De plus, avec la réforme du *CPC*, certains juristes tentent de réserver les modes de PRD aux membres des professions juridiques et de s'approprier le monopole de pratiques émergentes.

Dans ce débat, ce projet de recherche ne cherche pas à prendre parti, mais plutôt à répertorier et à décrire de manière large et non partisane, les différentes perspectives qui coexistent, sans restreindre la portée de la justice participative à quelques modes d'intervention que ce soit. La démarche à l'origine de ce projet est née de la profonde conviction que chaque MISC s'avère pertinent s'il est utilisé à bon escient dans le contexte approprié. Enfin, si la justice participative permet de se placer du point de vue du citoyen dans sa quête d'une équité subjective (c'est-à-dire juste du point de vue des protagonistes), réaliste et viable, elle appelle aussi à une remise en question des professionnels du droit en faveur du « nouveau juriste ».

Émergence du « nouveau juriste » devenu « nouvel intervenant »

Le défi du « nouveau juriste » consiste à accompagner les citoyens dans leurs décisions relevant de l'ordre juridique en leur permettant de déterminer eux-mêmes les options qui s'offrent à eux et de choisir une « solution adaptée parmi un ensemble de normativités pluridisciplinaires » (Roberge, 2011; Lalonde, 2002-2003). En ce sens, le « nouveau juriste » s'inscrit dans une perspective pluraliste tenant compte des enjeux et des normes non seulement juridiques, mais également relationnels, économiques et politiques (Vanderlinden, 1972; MacDonald, 1998; Lajoie, 1998; Vachon, 1990; Falk Moore, 1973; Griffiths, 1986). La base théorique du « nouveau juriste » se fonde sur la perspective élaborée par Julie MacFarlane (2008a). Cette auteure milite pour une approche plus nuancée, complexe et stratégique que le recours à la bataille judiciaire basée uniquement sur la reconnaissance de droits définis de façon nécessaire et restreinte. La thèse de Julie MacFarlane repose sur l'idée d'utiliser les habiletés traditionnelles des juristes, mais de les déployer autrement et d'y ajouter de nouvelles compétences fondées sur l'écoute active, l'adhésion aux notions de « sagesse délibérative » (Kronman, 1995) et d'« empowerment », la responsabilisation et la participation des clients à la résolution de leurs propres conflits, la négociation intégrative (Fisher & Ury, 1981; Fisher, 1992; Ury, 2007), l'imagination et la créativité dans la recherche de solutions viables et réalistes pour tous les protagonistes (Kovachich et al., 1997; Gagnon, 2005; Antaki, 1998; Bush & Folger, 2005). La composante pluraliste, la base théorique et la thèse du modèle de Julie MacFarlane reliées au rôle des professionnels dans leurs rapports avec leurs clients, permet de généraliser le modèle du « nouveau juriste » aux autres intervenants des MISC en l'adaptant à leurs habiletés et expertises propres (MacFarlane, 2008b). Ainsi, afin d'incarner les aspirations du « nouvel intervenant », les cochercheuses impliquées dans le présent projet adoptent une attitude de remise en

question permanente de la posture traditionnelle de l'expert (MacFarlane, 2008b) dont la démarche consiste à procéder par une recherche documentaire classique dans laquelle les universitaires excellent et qui impose ses conceptions et ses façons de faire, un lien hiérarchique justifié par la reconnaissance de la connaissance théoriques. Les chercheurs souhaitent ainsi développer des rapports d'équivalence avec toutes les personnes impliquées dans un partenariat fondé sur la contribution de chacun, sur la coconstruction des savoirs et sur des apports mutuels sur les plans théoriques, pratiques et expérientiels. Dans cette lancée, **le projet valorise un nouveau rapport professionnel** qui met les habiletés du « nouvel intervenant » (Poitras, Stimec & Roberge, 2010; Menkel-Meadow, 2002a, 2002b, 2004-2005; Ladouceur & Létourneau, 2001; Roy, Galton & Schneebalg, 2005; Crête, 1998; Rose, 2002) **au service du citoyen dans un rapport d'équivalence** et de partenariat (Denis & Lehoux, 2009; MacFarlane, 2002) pour que ce dernier identifie le MISC le plus adapté à ses besoins.

En somme, en jumelant l'approche participative aux habiletés d'intervention réflexives du « nouvel intervenant », le projet de recherche permet de conduire une analyse exhaustive de phénomènes en émergence et de construire des connaissances approfondies et complexes sur les MISC ainsi que des outils véritablement adaptés aux besoins des deux auditoires visés soit les intervenants et les citoyens.

Étapes du projet de recherche et processus méthodologiques

Notre stratégie de recherche comporte 3 étapes :

1) Intégration méthodologique de standardisation (mois 1 à 6) : Développer un vocabulaire commun, une méthode de recherche systématique, fiable et pérenne, des outils (journal de recherche, fiche signalétique) et une structure virtuelle comme plateforme de travail. Tous les membres du partenariat seront appelés à contribuer à cette démarche en partageant leurs expertises propres (comme leurs connaissances des MISC, du langage clair, des outils de communication d'information juridique) et leur expérience des rapports aux citoyens. Il s'agit de mettre en commun le journal de recherche de l'Université Laval et le « sourçage » d'Éducaloi pour élaborer le gabarit de la fiche signalétique des MISC et pour en assurer l'exhaustivité des connaissances colligées. L'Université Laval mettra sur pied une **banque de connaissances sur un Intranet de travail** pour permettre la collaboration virtuelle de tous les membres du partenariat, incluant les étudiants. Enfin, les partenaires développeront une **méthode de veille pour la mise à jour et la pérennité de l'information sur les MISC.**

2) Réalisation de l'Atlas (mois 4 à 36) : Établir le contenu des fiches signalétiques sur les MISC à l'interne (objectif Savoir 1A) et les mettre en libre circulation pour intégrer la rétroaction des experts (objectif Connexion 1B). La production intellectuelle (recherche, analyse, rédaction) est mobilisée pour créer le contenu de fiches signalétiques sur chaque mode, chaque approche et chaque domaine des MISC. **La banque de données doit également permettre le croisement des informations pour générer des fiches signalétiques spécifiques** (ex. médiation transformative en matière familiale). Les fiches signalétiques complétées sont rendues disponibles en ligne au fur et à mesure de leur achèvement sur le site Internet de l'Université Laval. **Les commentaires des experts sur chaque fiche seront recueillis par un blogue et un forum ainsi que par les réseaux sociaux pour améliorer leur contenu.**

3) Réalisation de la Mappemonde (mois 8 à 36): Reconfigurer les connaissances sur les MISC pour les traduire en langage clair pour les citoyens (objectif Savoir 2A) et les mettre en libre circulation sur le site Web d'Éducaloi et auprès des CJP pour mesurer l'accessibilité de l'information (objectif Connexion 2B). La production intellectuelle consiste à **restructurer et à sélectionner le contenu pertinent des fiches signalétiques de l'Atlas pour l'adapter dans un langage accessible** aux citoyens. Le contenu reconfiguré et traduit sur la Mappemonde des MISC est intégré au site d'Éducaloi. Les connaissances sur les MISC transmises par Éducaloi sont ensuite validées de manière préliminaire par les intervenants d'Éducaloi et des CJP pour en vérifier la pertinence et leur accessibilité en vue

d'élaborer la mappemonde. Enfin, le système de veille de la Mappemonde assure la mise à jour et la pérennité des connaissances sur les MISC.

En conclusion, ce **processus méthodologique en trois temps** vise à soumettre les connaissances sur les MISC à l'épreuve de la réalité et de l'expérience au fur et à mesure des échanges entre les membres du partenariat et avec les intervenants dans une approche fondée sur un rapport d'équivalence et de proximité. Ainsi, l'Atlas et la Mappemonde seront positionnés l'un et l'autre en dialogue pour retravailler les contenus et les façons de présenter les informations sur les MISC offerts aux intervenants et aux citoyens.

Durée et échéancier du projet

La durée du projet sera de 3 ans principalement en raison 1) de l'existence d'expériences acquises de collaboration diversifiées – en dyades, en trio – avec les partenaires actuels du projet et 2) du nombre de MISC à analyser qui se déclinent en différents modes, approches et domaines. Par ailleurs, la priorité sera donnée aux MISC qui préoccupent les citoyens à partir de l'expérience d'Éducaloi et des CJP principalement en consultation avec le MJQ.

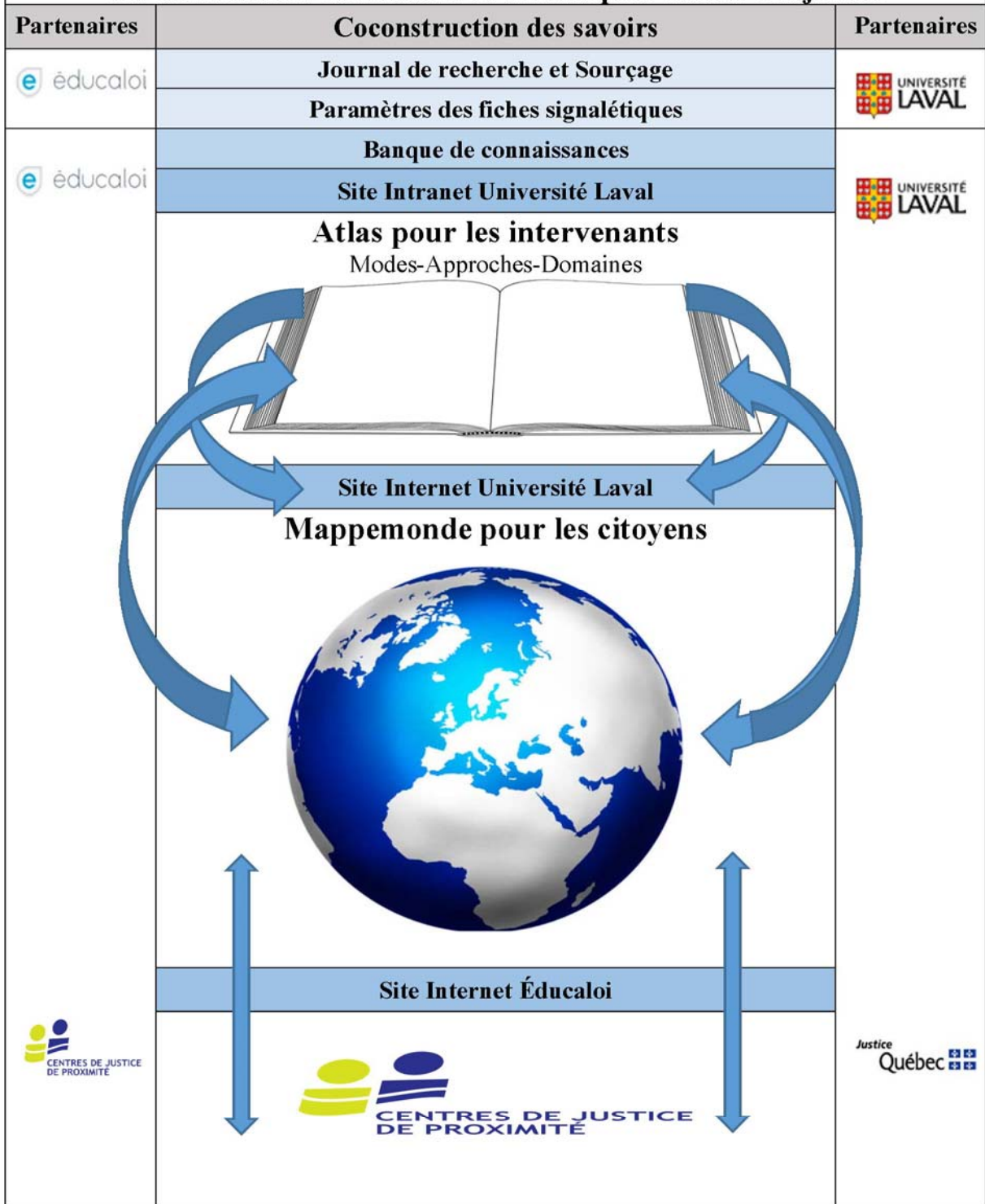
L'échéancier du projet :

Mois 1 à 6 : Élaboration des outils communs, validation de l'efficacité de la « chaîne de montage » pour la production et la diffusion des fiches signalétiques de l'Atlas et des liens avec la Mappemonde pour l'adaptation de l'information pour les citoyens;

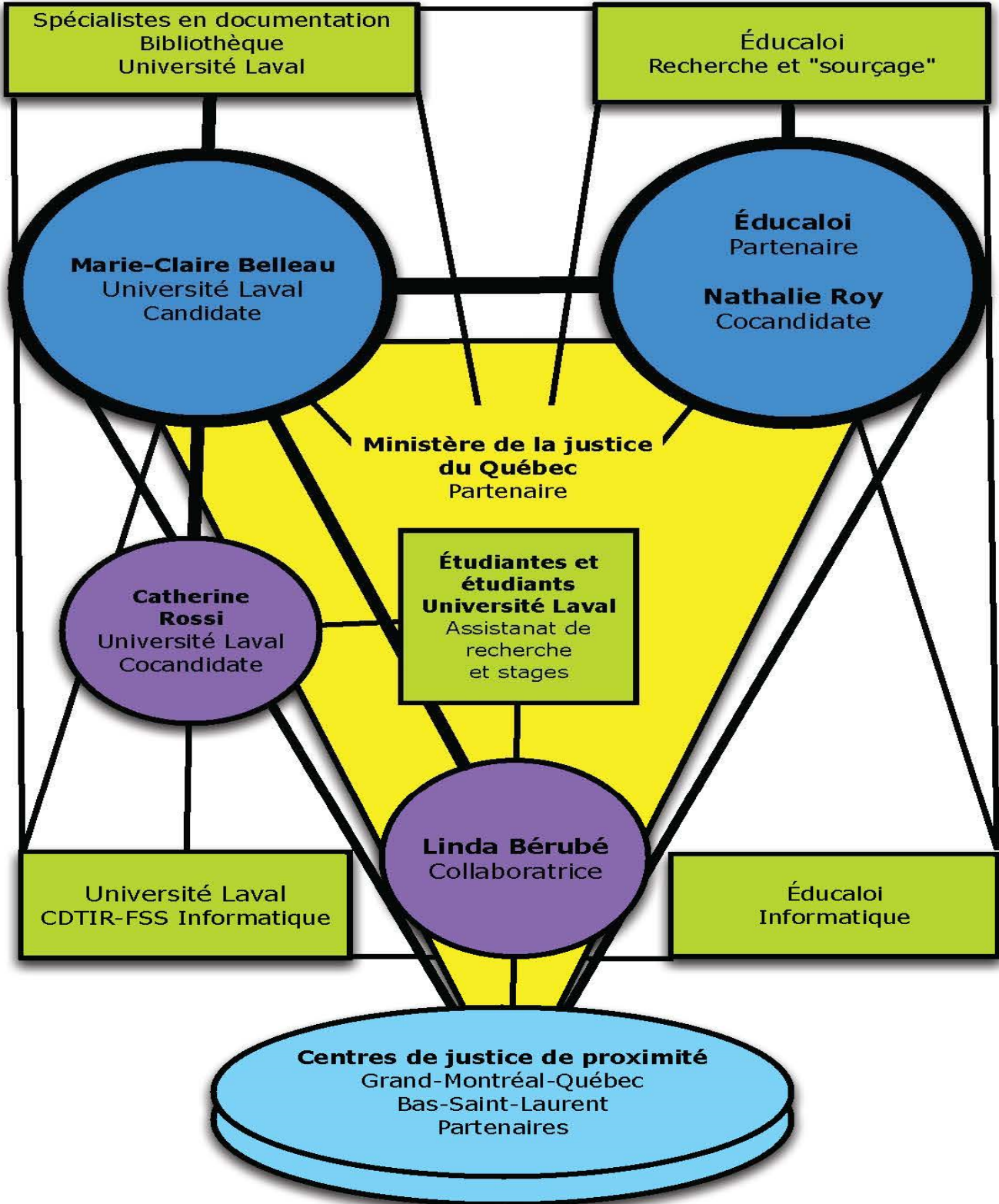
Mois 4 à 36 : Production et diffusion des fiches signalétiques de l'Atlas auprès des intervenants;

Mois 8 à 36 : Adaptation des fiches signalétiques pour le transfert des connaissances aux citoyens au moyen de la Mappemonde.

Atlas et Mappemonde des interventions en situation de conflits pour l'accès à la justice



Structure du Partenariat
Atlas et Mappemonde des interventions en situation de conflits



DESCRIPTION DU PARTENARIAT

Nécessité du partenariat

À l'aube d'une réforme législative majeure qui exigera des justiciables de considérer le recours aux MISC avant de faire appel aux tribunaux (art. 1 *CPC*), réforme qui aspire à transformer la culture juridique de manière fondamentale, les milieux professionnels et les membres de la société sont en quête d'informations fiables, objectives et complètes sur les divers processus qui leur sont offerts pour régler leurs différends. Le projet de recherche nécessite un partenariat pour soutenir l'interconnexion méthodologique, théorique, pratique et expérientielle du milieu universitaire et des organisations communautaires et publiques dévolues à rapprocher la justice des citoyens, et ce, dans la perspective d'éduquer les intervenants à la diversité des MISC et de garantir leur accessibilité aux membres de la société québécoise. Ni le milieu universitaire ni les organismes partenaires ne disposent à eux seuls de la combinaison des méthodes, des connaissances, des ressources et de l'expertise essentielles à la compréhension et à la diffusion d'une *vaste offre de justice*, qui prenne tout son sens et soit diversifiée. Les expertises complémentaires des chercheuses et des partenaires permettent d'ancrer le projet dans des connaissances scientifiques, dans des savoirs d'expériences développés par les intervenants, mais aussi dans l'expertise développée directement avec la clientèle par les organisations communautaires et publiques qui répondent aux questions des citoyens.

Plus précisément, le partenariat implique l'association de 3 organisations :

Éducaloi est « un organisme sans but lucratif qui s'est donné la mission d'informer les Québécois et les Québécoises de leurs droits et de leurs obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité, diffusée dans un langage simple et accessible. » (www.educaloi.qc.ca) ;

Le **Ministère de la Justice du Québec (MJQ)** a pour mission d'«[a]ssurer la primauté du droit au sein de la société québécoise et [de] maintenir, au Québec, un système de justice qui soit à la fois digne de confiance et intègre afin de favoriser le respect des droits individuels et collectifs. Il se voit comme « [u]n ministère au cœur d'un système de justice évolutif, proche des citoyens, accessible, efficace et soucieux de l'intérêt public. » (www.justice.gouv.qc.ca);

Les **centres de justice de proximité (CJP)** dont la mission est de « promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes. » Ils se définissent comme « un lieu reconnu d'information juridique et de référence, proche des citoyennes et des citoyens, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système judiciaire. » (www.justicedeproximite.qc.ca).

De plus, le partenariat fait appel à deux expertes. La cochercheuse, **Catherine Rossi**, apporte son savoir et son expérience en matière de justice réparatrice (pénale, criminelle et jeunesse) pour compléter l'Atlas et la Mappemonde qui, sans elle, viseraient essentiellement les recours civils, commerciaux et familiaux. La collaboratrice, **Linda Bérubé**, fait bénéficier l'équipe de ses connaissances théoriques et pratiques ainsi que de ses réseaux nationaux et internationaux d'intervenants en MISC.

Le partenariat proposé repose sur des liens de collaboration qui se sont construits en dyades, en trios ou en groupes plus larges, notamment dans le cadre du projet pilote des CJP. En parallèle, les coauteures de la conception

intellectuelle de la mappemonde des MISC qui participent au partenariat, l'une comme candidate, Marie-Claire Belleau, et l'autre comme collaboratrice, Linda Bérubé, travaillent ensemble depuis plus de 12 ans. Ces liens étroits constituent une base de partenariat solide, fondée sur des rapports de confiance et des préoccupations fondamentales communes : maximiser la construction de savoirs pertinents sur des processus de résolution de conflits émergents ainsi que les diffuser au plus grand nombre pour assurer leur appropriation par les citoyens qui vivent des différends.

Structure de gouvernance du partenariat et participation des partenaires au leadership intellectuel

La gouvernance et le leadership intellectuel du partenariat empruntent une structure similaire fondée sur des **dyades**. Chaque dyade allie 1) une personne ou un organisme **responsable** et 2) une personne ou un organisme **conseil**. À cette dyade s'ajoutent des personnes ou des organismes qui jouent des rôles d'**expert**, de **soutien** ou de **validation**. Par exemple, dans la structure de gouvernance, la candidate Marie-Claire Belleau, dirige le projet ce qui signifie qu'elle décide, détermine les orientations, répartit les tâches, impose les échéances et assure la production des livrables dans les délais, alors que la cocandidate Nathalie Roy assume un rôle de soutien à la direction et à la gestion. Quant au leadership intellectuel du partenariat, la candidate est responsable de la dimension « savoir » du projet alors que la cocandidate est responsable de sa dimension « connexion ». Elles assument mutuellement le rôle de conseil dans la sphère de responsabilité de l'autre.

Le fondement de cette structure repose sur l'idée que la justice participative favorise la communication dans la bonne foi et la transparence, la contribution de toutes les parties à trouver les solutions qui tiennent compte des besoins et des intérêts de chacun. Notre objet d'étude sur les MISC milite pour un processus décisionnel fondé sur la collaboration, la communication et l'écoute. Dans cette structure, on retrouve les **conseillers** qui suggèrent, appuient, critiquent et confrontent les décisions de la responsable dans un esprit constructif visant l'amélioration et l'efficacité.

En outre, on retrouve aussi deux **expertes** qui influencent la dimension « Savoir » inhérente au projet. Il s'agit de la cocandidate Catherine Rossi qui contribue de façon essentielle au projet en matière de justice réparatrice à partir de ses expériences dans les domaines pénal, criminel et jeunesse. La collaboratrice Linda Bérubé contribue également comme experte du contenu, mais de manière ponctuelle selon les besoins de l'équipe.

Le MJQ et les CJP jouent le rôle de **valideurs** puisqu'ils appliquent les connaissances et les outils auprès des citoyens.

Enfin, le **soutien en technologie de l'information (TI) et en documentation** trouve aussi une place essentielle dans notre structure de gouvernance car au-delà d'apporter une expertise technique, ce soutien assure la faisabilité du projet sur plusieurs plans.

De façon globale, cette approche est en parfaite harmonie avec l'objet d'étude en ce qu'elle favorise la collaboration et la coconstruction des savoirs tout en déterminant d'avance et clairement qui dirige et qui assume le pouvoir décisionnel. En cas de conflit sur les décisions qui concernent le partenariat, nous devons nous inspirer des MISC que nous étudierons pour trouver le processus le plus adapté à la situation et faire appel à un tiers au besoin. Nous utiliserons donc notre objet de recherche pour nous aider dans notre processus décisionnel.

Le partenariat s'appuiera sur **trois groupes de travail : Atlas, Formation et Mappemonde**. Les rôles de **responsable** et de **conseil** s'interchangent selon les groupes de travail. Tous les membres des groupes de travail contribuent à la rédaction des publications et à la préparation des formations et des communications.

Le **Groupe de travail Atlas** assume la responsabilité de la production et de la diffusion des fiches signalétiques sur les MISC à l'intention des intervenants et assure le suivi des commentaires des experts lors de leur mise en ligne ainsi que de la veille.

Le **Groupe de travail Formation** assume la responsabilité d'initier les membres du partenariat aux MISC puis les intervenants, ceux-ci étant en contact avec les citoyens. Il coordonne les stages des étudiants chez Éducaloi, au MJQ et dans les CJP. De même, il organise les formations destinées aux juristes de l'État. Il est également responsable d'initier les membres du partenariat aux habiletés qui garantissent l'accessibilité et la pertinence de ces connaissances pour les différents auditoires et utilisateurs.

Le **Groupe de travail Mappemonde** est responsable de la reconfiguration de l'information de l'Atlas pour son adaptation en langage clair afin de la rendre accessible et de la transférer aux citoyens sur le site d'Éducaloi. Ce groupe de travail est également responsable de la veille de l'information sur le site d'Éducaloi pour en assurer la pertinence, la mise à jour et la pérennité.

GOVERNANCE DU PARTENARIAT		
DIRECTION - Candidate – Responsable : Marie-Claire Belleau		
Assistance à la direction et à la gestion – Cocandidate – Conseil : Nathalie Roy		
LEADERSHIP INTELLECTUEL		
SAVOIR Responsable : Candidate Marie-Claire Belleau	CONNEXION Responsable : Cocandidate Nathalie Roy	
SAVOIR Conseil : Cocandidate Nathalie Roy Communication juridique réinventée et langage clair Soutien spécialiste en documentation : Université Laval Soutien informatique : Université Laval	CONNEXION Conseil : Candidate Marie-Claire Belleau Expertise en MISC Soutien en sourçage : Éducaloi Soutien informatique : Éducaloi	
GROUPE DE TRAVAIL		
ATLAS Responsable Université Laval Candidate Marie-Claire Belleau	FORMATION Responsable Université Laval Candidate Marie-Claire Belleau	MAPPEMONDE Responsable Éducaloi Cocandidate Nathalie Roy

Conseil Éducaloi Experte Catherine Rossi Experte Linda Bérubé Conseil assistant MJQ Soutien TI/documentation	Conseil Éducaloi Experte Catherine Rossi Soutien TI/documentation	Conseil Marie-Claire Belleau Experte Catherine Rossi Experte Linda Bérubé Conseil assistant CJP Soutien TI/documentation
CJP & MJQ Valideurs		

Défis et mesures prévues

Le plus grand défi du partenariat est le temps, puisque la diversité des MISC tient non seulement à des modes et des approches différentes, mais aussi à des domaines d'application multiples. Les démarches peuvent être exigeantes, car les MISC sont émergents, nombreux, et ils nécessitent des recherches et des analyses systématiques et approfondies. Quant aux mesures prévues pour relever ce défi, le partenariat peut compter sur une bonne connaissance des personnes ressources associées au projet ainsi que des missions et des valeurs des organismes qu'elles représentent.

Tous les partenaires et la collaboratrice apportent une contribution en nature significative au projet de recherche. Comme les cochercheuses, ils sont mus par l'urgence d'agir face à la mise en vigueur éminente de la réforme du CPC et plus fondamentalement par la nécessité d'intervenir pour améliorer l'accès à la justice. Ces importantes contributions permettront de réaliser le projet dans le délai anticipé (3 ans), puisque tous s'engagent à y consacrer le temps requis.

Aussi, le partenariat traitera en priorité des MISC qui ciblent directement les préoccupations des citoyens, enjeux qu'Éducaloi, les CJP et le MJQ sauront identifier au début du projet.

Enfin, dans le contexte des « écoles de pensée » et des tendances académiques à vouloir occuper le terrain encore vierge des MISC, la neutralité qui est au cœur de la démarche universitaire et scientifique du présent projet de recherche est une mesure conçue pour éviter la partisanerie non seulement pour les partenaires, mais également pour les intervenants et les citoyens.

AVANTAGES ET RETOMBÉES POSITIVES POUR LES PARTENAIRES

Éducaloi, le MJQ et les CJP sont les trois grandes organisations du Québec qui informent les citoyens sur leurs droits. Pour réaliser leurs missions respectives, ils doivent fournir des renseignements sur les nouveaux recours que le législateur souhaite rendre accessibles aux Québécois. Le partenariat offre comme retombée de premier plan de répondre à leur vocation informationnelle dans le domaine émergent et méconnu des MISC. Leur association à un projet de recherche universitaire sur les MISC envoie un message clair sur l'importance du changement culturel qui s'opère et constitue en soi une retombée positive pour tous les membres du partenariat. En s'associant pour la première fois dans un projet de recherche universitaire, les partenaires et l'Université Laval tirent aussi profit de la formation et du développement d'expertises en matière de MISC, tout en prenant une part active au développement des connaissances et en bénéficiant d'une infrastructure systématique, de l'apport et de

la crédibilité scientifique ainsi que de la stimulation provenant du partenariat. Cette recherche aura donc des retombées directes et immédiates sur la possibilité de mettre en œuvre des éléments fondamentaux de la réforme du *CPC* en matière de justice participative tant chez les intervenants que chez les citoyens. Enfin, Éducaloi, le MJQ et les CJP bénéficient de la diffusion ouverte, en libre accès et à grande échelle des connaissances sur les MISC en mettant à contribution leurs systèmes de transferts éprouvés. Le projet leur offre donc l'opportunité de faire partie de l'avant-garde en matière de MISC à un moment historique.

Pour les cochercheures, la collaboratrice et les étudiants, ce partenariat garantit le développement de connaissances et la diffusion à grande échelle de savoirs experts et en langage clair directement aux personnes appelées à mobiliser les MISC. Le partenariat leur offre enfin l'occasion de développer une sensibilité accrue aux besoins de justice de leurs concitoyens et d'assouvir leur préoccupation constante d'une véritable accessibilité à la justice.

Les étudiants font partie de cette structure de gouvernance à travers les divers groupes de travail. Puisqu'ils seront impliqués de manière transversale dans ces groupes, le partenariat leur assure le développement d'habiletés de recherche, l'acquisition de connaissances et d'expertises professionnelles dans un domaine désormais obligatoire, mais méconnu de la majorité des praticiens du droit. Il leur apporte le développement d'habiletés en langage clair sur de multiples MISC. Le partenariat leur offre aussi la possibilité d'expériences pratiques dans le milieu par des stages. Quant aux étudiants aux études supérieures, ils peuvent acquérir des habiletés en enseignement, en coordination et en mobilisation des connaissances formelles et informelles précieuses pour leur carrière. Tous ces éléments constituent de véritables atouts professionnels pour des juristes de la relève.

LES EXPERTISES DU PARTENARIAT

Éducaloi

Éducaloi apporte au partenariat sa vaste expérience en sourçage, précieuse pour l'élaboration des outils de recherche. Éducaloi doit aussi communiquer la nature des informations dont il a besoin pour les citoyens afin que les recherches et les fiches signalétiques intègrent ces éléments dès le début du projet.

L'apport d'Éducaloi sera également important dans la conception de la banque de connaissances et des sites Intranet/Internet à l'Université Laval pour créer une plateforme, vu son expérience dans ce domaine. Pour ce faire, les experts informatiques d'Éducaloi et de l'Université ainsi que la spécialiste en documentation de la Bibliothèque de l'Université Laval (Maude Lapointe-Dubé) collaboreront à l'élaboration de cette plateforme.

Éducaloi va former les membres du partenariat en langage clair en offrant des ateliers et des exercices pratiques à partir des fiches signalétiques de l'Atlas. L'expertise d'Éducaloi s'avère également essentielle pour la reconfiguration de l'information spécialisée afin de la rendre accessible non seulement par le langage, mais également quant à son contenu. Ici aussi, Éducaloi devra superviser les groupes de travail pour procéder à l'adaptation et à la vulgarisation des fiches signalétiques des MISC.

Enfin, l'apport majeur d'Éducaloi réside dans sa remarquable capacité de transfert de connaissances vers les citoyens. Le partenariat compte profiter de sa réputation et de sa visibilité enviables pour atteindre l'ensemble de la population québécoise.

Ministère de la justice du Québec

De même, je compte sur la réputation, la légitimité et la capacité de diffusion du **MJO** pour atteindre les intervenants et les citoyens. Par ailleurs, le partenariat formera les juristes de l'État aux **MISC** dans le cadre d'ateliers. Ces formations interactives permettront de solliciter les juristes expérimentés du **MJO** pour améliorer le contenu de l'Atlas et de la Mappemonde.

Centres de justice de proximité

L'équipe va aussi profiter de l'expertise des **CJP** dans leurs rapports directs avec les citoyens pour valider le contenu de l'Atlas auprès des intervenants et surtout les informations de la Mappemonde. Les notes de suivi et les rencontres régulières avec les intervenants des trois – potentiellement six - **CJP** mèneront à l'ajustement de l'Atlas et de la Mappemonde à la suite de leur utilisation sur le terrain. L'expertise des **CJP** vise à procéder à une forme de validation préliminaire, à une évaluation des outils d'orientation dans le milieu et à améliorer leur contenu pour qu'ils satisfassent les besoins des clientèles visées.

En somme, la force de l'alliance qui lie Éducaloi, le **MJO**, les **CJP** et l'Université Laval repose sur le regroupement d'organisations et d'acteurs-clés qui, par leur intention commune de neutralité et de vouloir agir selon une posture d'objectivité, milite en faveur d'une inclusion des modes, des approches et des domaines d'application des **MISC** sans jugement de valeur, sans prise de position et sans exclusion. La mise en commun de ces expertises est garante du succès du projet de développement de partenariat qui se veut un levier pour être à l'avant-scène de l'analyse et du déploiement des **MISC** dans le contexte québécois et dans un proche avenir, à l'échelle internationale.

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Tous les membres du partenariat vont contribuer à toutes les dimensions du projet par le biais de la coconstruction des savoirs. Toutefois, pour assurer de manière efficace la réalisation du projet, la candidate et les cocandidates vont assumer la responsabilité première de certaines parties spécifiques du projet. La collaboratrice contribuera à l'ensemble du projet de manière ponctuelle et selon les besoins.

Les expertises requises

Le succès du partenariat dépend d'expertises sur les modes d'intervention en situation de conflits (**MISC**) tant en matière civile, commerciale, familiale que dans les domaines criminel, pénal et en jeunesse. Il faut aussi une solide connaissance des milieux pratiques et professionnels dans lesquels les intervenants en **MISC** œuvrent, ainsi que l'accès aux différents réseaux qui les réunissent. Le projet de recherche nécessite aussi de l'expertise en communication de l'information juridique auprès des citoyens ainsi que des compétences pour l'adaptation de contenus scientifiques en langage clair et accessible au grand public. En outre, pour transmettre les connaissances scientifiques aux intervenants et les vulgariser aux citoyens, il faut compter sur la capacité d'enseigner et de former ainsi que sur l'accès aux publics cibles. Pour terminer, le partenariat doit compter sur l'expertise qui permet une diffusion à grande échelle de tous ses contenus sur les **MISC**, autant spécialisés que vulgarisés.

Rôles, responsabilités et contributions

Candidate : Marie-Claire Belleau, professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval

Responsabilités

La candidate assume la **direction et la gestion du partenariat**. Elle coordonne le projet de recherche et la collaboration entre les partenaires. Elle est **responsable du leadership intellectuel** du projet de recherche. Plus précisément, elle est **responsable du volet SAVOIR** dont la direction des **groupes de travail Atlas et Formation**.

Elle assume les responsabilités suivantes :

- 1) Élaborer les outils et les structures qui permettent à tous les membres du partenariat de collaborer (méthodes de recherche, gabarit de la fiche signalétique, banque de connaissances dont la base de données et la capsule de veille, site Intranet et Internet à l'Université Laval);
- 2) Encadrer la formation des membres du partenariat aux MISC;
- 3) Superviser la production, la validation, la diffusion et la veille entourant les fiches signalétiques de l'Atlas;
- 4) Diriger et superviser les étudiants des 3 cycles dans leurs tâches et leurs responsabilités et coordonner leurs stages chez les partenaires;
- 5) Planifier le contenu des formations aux juristes de l'État et aux intervenants en MISC;
- 6) Organiser les événements formels et informels;
- 7) Orchestrer la diffusion des résultats de la recherche : communications, rédaction de publications scientifiques et conférences à l'échelle nationale et internationale.

Elle assume la **responsabilité de conseil** du volet SAVOIR en matière de justice réparatrice en appui à la cocandidate Catherine Rossi.

De même, elle agit comme **conseil du volet DIFFUSION** en appui à Édualoi et à Nathalie Roy et donc au Groupe de travail Mappemonde sur l'adaptation du contenu de l'Atlas pour les citoyens en langage clair et accessible, ainsi que dans le domaine de la communication d'information juridique au grand public.

Contributions

Les contributions de la candidate dans la réalisation du projet de recherche se situent aux niveaux suivants:

- 1) Expertises théorique et pratique sur les MISC;
- 2) Conception des méthodologies de recherche et de rédaction;
- 3) Coconception de l'Atlas et de la Mappemonde;
- 4) Recherche systématique et cohérence, analyse et développement des connaissances sur les MISC;
- 5) Diffusion des connaissances aux intervenants, dont les juristes;
- 6) Transfert de connaissances pour Édualoi, le MJQ et les CJP;
- 7) Diffusion scientifique du contenu du projet et de sa méthodologie au Québec, au Canada et à l'étranger;
- 8) Contribution à la transformation vers la culture du « nouveau juriste ».

Cocandidate : Nathalie Roy, directrice générale, Éducaloi, organisme à but non lucratif

Responsabilités

La cocandidate Nathalie Roy apporte ses connaissances et sa vaste expertise en gestion de projet pour assister la candidate dans la direction et la gestion du partenariat. À titre de **conseil en gouvernance**, elle suggère, appuie, critique et confronte la candidate pour améliorer l'efficacité et la coordination dans la réalisation du projet de recherche.

Elle assume aussi une partie du leadership intellectuel principalement au **volet CONNEXION dont elle est responsable** et qui consiste à :

- 1) Collaborer à l'élaboration des outils communs (ex. méthodes de recherche, gabarit de la fiche signalétique, capsule de veille) pour s'assurer qu'ils comportent tous les éléments requis pour procéder à l'adaptation des contenus en langage clair pour les citoyens;
- 2) **Diriger le groupe de travail Mappemonde** dans la phase d'adaptation, de reconfiguration et de traduction des contenus de l'Atlas pour le grand public;
- 3) Diriger l'équipe pour la diffusion à grande échelle sur le site d'Éducaloi des informations juridiques sur les MISC élaborées par les membres du partenariat;
- 4) Superviser les stages des étudiants des 3 cycles chez Éducaloi;
- 5) Offrir avec la cochercheure les formations aux juristes de l'État et aux intervenants en MISC;
- 6) Contribuer aux événements de diffusion formels et informels;
- 7) Diriger la diffusion des résultats de la recherche par des communications accessibles aux citoyens (brochures, capsules).

Elle agit aussi comme **conseil au volet SAVOIR** du projet de partenariat.

Contributions

La cocandidate Nathalie Roy apporte au partenariat sa longue expérience en communication juridique réinventée et ses connaissances et ses habiletés en langage clair.

De plus, elle fait bénéficier l'équipe de sa connaissance des acteurs et des dynamiques du milieu juridique ainsi que de son appartenance à tous les réseaux de décideurs du Québec en matière d'information juridique.

Enfin, elle apporte au partenariat la crédibilité dont elle jouit comme en atteste le mérite du Barreau du Québec qu'elle a obtenu en 2014 pour l'ensemble de sa carrière qui lui vaut le titre d'Advocatus Emeritus.

Cocandidate : Catherine Rossi, professeure adjointe, Criminologie, Université Laval

Responsabilités

La cocandidate Catherine Rossi apporte au partenariat une expertise spécifique en matière de **justice réparatrice** qui couvre le volet pénal, criminel et jeunesse dont elle assume la **responsabilité du leadership intellectuel**.

Elle complète l'expertise de la candidate en matière civile et pacifiste. À ce titre, Catherine Rossi va :

- 1) Initier et former les membres du partenariat à la justice réparatrice;
- 2) Produire, diffuser, bonifier et assurer la veille des fiches signalétiques de l'Atlas en matière pénale, criminelle et jeunesse;
- 3) Diriger et superviser les étudiants en ces matières;
- 4) Planifier le contenu des formations aux juristes de l'État;
- 5) Faire connaître les résultats de la recherche par des communications et la rédaction de publications scientifiques;
- 6) Contribuer à l'adaptation du contenu en justice réparatrice pour le rendre accessible aux citoyens.

Contributions

La cocandidate Catherine Rossi apporte une expertise théorique et pratique en justice réparatrice essentielle au projet de recherche pour qu'il couvre l'ensemble des MISC. Elle fera également bénéficier l'équipe de son expérience de formatrice et d'intervenante en matière pénale, criminelle et jeunesse.

Collaboratrice : Linda Bérubé, travailleuse sociale, travailleuse autonome sur les MISC

Responsabilités

La collaboratrice Linda Bérubé agit comme **experte auprès des groupes de travail Atlas et Mappemonde**. Elle est la coauteure de la structure de la Mappemonde des MISC que ce projet de recherche vise à mettre à l'épreuve scientifiquement. La collaboratrice sera consultée régulièrement quant au contenu des fiches signalétiques de l'Atlas pour commenter l'information, suggérer des recherches additionnelles et faire les liens pour que les membres de l'équipe puissent avoir accès à des intervenants spécialistes de modes, d'approches ou de domaines des MISC afin de bonifier les informations. De plus, Linda Bérubé sera consultée lorsque des changements seront suggérés à la structure de la mappemonde et ce, afin que le partenariat puisse bénéficier de son regard de praticienne intéressée à la théorie.

Contributions

L'expertise de Linda Bérubé est essentielle au projet pour permettre de couvrir l'ensemble des MISC tant en matière civile, commerciale, familiale qu'organisationnelle. Linda Bérubé apporte au projet une expertise unique en vertu de son expérience de médiatrice accréditée et membre de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ). Travailleuse sociale de formation, elle est une pionnière de la médiation au Québec. Elle a publié deux ouvrages phares au Québec : *La médiation familiale étape par étape, le guide du médiateur* (Lambert et Bérubé, 2000) et *Rompre sans tout casser* (Bérubé, 2001). Au cours des 25 dernières années, elle a formé des médiateurs familiaux et des médiateurs généralistes au Québec et en Europe. Elle a également formé des employés, des gestionnaires et des conseillers en ressources humaines lors de la mise en place des politiques en matière de prévention du harcèlement. Elle agit régulièrement comme consultante en gestion de conflits, médiatrice et formatrice. Linda Bérubé apporte enfin au projet de recherche ses réseaux de relations avec des intervenants éminents des MISC québécois, canadiens, américains et européens.

FORMATION ET MENTORAT

Capacité à offrir la formation, le mentorat, l'emploi

Le financement du CRSH permettra l'engagement d'assistants de recherche des trois cycles. La candidate et la cochercheure possèdent une vaste expérience en la matière. De leur côté, les partenaires Éducaloi, le MJQ et les CJP accueilleront et superviseront les étudiants lors de stages, une pratique dont ils ont l'habitude.

Nombre prévu d'étudiants

Nous prévoyons l'embauche d'un candidat au doctorat, d'un candidat à la maîtrise et de deux étudiants au baccalauréat comme assistants de recherche tout au long des trois années. Ce choix se justifie par le fait que l'Atlas et la Mappemonde se développeront en parallèle, mais également en dialogue l'un avec l'autre, qu'ils seront en évolution continue et qu'ils nécessitent une veille continue. Les étudiants seront appelés à contribuer activement à toutes les activités de mobilisation des connaissances qui auront lieu surtout dans les deux dernières années du projet. Catherine Rossi supervisera plus spécifiquement les travaux des étudiants en matière de justice réparatrice et Marie-Claire Belleau dans les autres domaines.

Les possibilités d'avancement professionnel

Le partenariat offrira aux étudiants associés au projet des possibilités d'avancement professionnel, dans un contexte économique difficile où il faut se démarquer. En effet, ils seront en demande auprès des employeurs en quête de compétences pour s'adapter à une réforme profonde et transformative de la culture juridique. Ces étudiants seront appelés à devenir de véritables agents de transformation sociale, à l'avant-garde des professions juridiques grâce aux connaissances et aux habiletés acquises ainsi qu'aux stages effectués dans le cadre du partenariat. Plus généralement, le projet permettra à tous les étudiants de se familiariser avec les MISC (ex. conférences à l'Université, cours sur les MISC, accès à l'Atlas).

Nature et portée de la formation, du mentorat, de l'emploi

En matière de développement des compétences, les étudiants associés au projet seront partie intégrante de la démarche fondée sur la coconstruction des savoirs, car leurs commentaires seront sollicités dans toutes les dimensions du projet. De plus, ils acquerront des **habiletés de recherche** exceptionnelles par l'usage de la méthodologie commune adoptée par le partenariat et par l'approche interdisciplinaire propre au projet (ex. droit et relation d'aide). Ils acquerront aussi des compétences en langage clair en droit, une approche essentielle encore trop méconnue. De surcroît, ils amélioreront leurs **capacités rédactionnelles** puisqu'ils seront responsables de la rédaction des premières ébauches des fiches signalétiques de l'Atlas et bénéficieront de l'éclairage de tous les membres du partenariat en la matière.

Les étudiants auront aussi l'opportunité de **faire des stages** prestigieux et convoités auprès d'Éducaloi, du MJQ et des CJP dans des secteurs associés aux MISC afin de bénéficier d'une expérience pratique. Ces stages non rémunérés leur apporteront des crédits (DRT-2218 Stage en milieu communautaire, DRT-2213 et 2256 Stages en milieu gouvernemental I et II et DRT-2219 Stage d'été axé sur la carrière). Ils permettront aux étudiants de comprendre l'impact réel de leur travail sur l'Atlas et la Mappemonde pour aider le partenariat à maximiser l'arrimage connaissances universitaires versus besoins des citoyens et intervenants. Ces expériences pratiques leur

permettront de développer d'autres compétences qui dépassent le domaine juridique et sont fortement valorisées en milieu de travail : **engagement communautaire**; **habiletés communicationnelles**; **renforcement de leur culture numérique** (gestion de blogues et réseaux sociaux liés à l'Atlas); **animation de petits groupes** (ateliers, *poster*, WorldCafé); **leadership**, capacité de **travailler en équipe** et sens de l'**organisation** (Colloque).

De plus, les étudiants gradués acquerront des habiletés supplémentaires spécifiques à leurs niveaux. L'étudiant de maîtrise jouera le rôle de « **courtier de connaissances** » qui assure la coordination des contenus entre les partenaires. Il sera **responsable des communications** dans l'équipe et s'occupera des éléments de **logistique** du partenariat. Le doctorant apportera son appui à la **coordination du partenariat au plan intellectuel**. Il publiera deux articles soumis à des revues avec comité de lecture comme coauteur avec la candidate. Il sera appelé à participer à la **planification et à l'offre des ateliers** sur les MISC ce qui lui donnera des habiletés en formation. Il sera aussi **conférencier** lors d'événements organisés par le partenariat et à l'étranger.

PLAN DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Objectif

Les activités de mobilisation des connaissances visent principalement à rendre accessible aux intervenants et aux citoyens le cadre de références (Atlas) et d'analyse (Mappemonde) des MISC de manière directe, interactive, facile d'utilisation, gratuite et pérenne pour favoriser l'accès à la justice à tous. Toute la démarche de mobilisation des connaissances du partenariat se fonde d'abord et avant tout sur la **politique du libre accès et des sources ouvertes**, et ce, tout au long du projet. En conséquence, le plan de mobilisation des connaissances repose principalement sur le réseautage virtuel.

Réseautage des connaissances

Le réseautage des connaissances se fera notamment par la création d'un site web à l'Université Laval expressément conçu pour le partenariat, dans lequel toutes les informations relatives aux activités de recherche menées dans le cadre du partenariat seront consignées. Il se poursuivra en parallèle sur le très populaire et renommé site d'Éducaloi.

Année 2015-2016 INTRANET Mobilisation à l'interne du partenariat : Mise en place des outils communs du partenariat : site Web, méthodes de recherche, banque de connaissance, gabarit de la fiche signalétique, détermination des MISC prioritaires, préparation des fiches signalétiques à l'interne avec les commentaires des partenaires.

Année 2016-2017 et 2017-2018 INTERNET Mobilisation à l'externe du partenariat :

ATLAS : Les fiches signalétiques seront **mises en ligne via la portion Internet du site** au fur et à mesure de leur production. Les étudiants et les membres du partenariat vont mettre au point une **stratégie de communication** (ex. conférence de presse) sollicitant leurs réseaux respectifs ainsi que les intervenants spécialisés, les associations professionnelles et les milieux de pratiques des MISC pour faire connaître l'Atlas afin de bénéficier de commentaires pour améliorer le contenu des fiches signalétiques. Les réseaux sociaux (Facebook, tweeter, blogue) vont être utilisés pour favoriser l'interaction avec les intervenants.

MAPPEMONDE : Le plan de diffusion des résultats de la recherche vise un public plus large encore du fait de l'adaptation du contenu des fiches signalétiques de l'Atlas en langage clair pour répondre aux besoins d'information juridique des citoyens sur les MISC. Ainsi, au fur et à mesure de leurs productions, le matériel des fiches signalétiques va être reconfiguré par le groupe de travail Mappemonde pour devenir accessible au grand public sur le site Éducaloi. Le site Éducaloi jouit déjà d'une renommée remarquable en matière d'information juridique (*PageRank 7, 3 400 000 visites/an*) qui garantit une vaste diffusion de l'information produite par le partenariat. De même, l'association au MJQ et aux CJP permet de rejoindre des publics diversifiés. La diffusion des résultats de la recherche sera fortement soutenue par des outils interactifs (Facebook, tweeter, blogue). Cette approche est essentielle compte tenu des rapports dialectiques entre l'Atlas et la Mappemonde, de la nécessité de faire évoluer leurs contenus respectifs, de celle de leur cohérence réciproque et de la cohésion de l'information avec la réalité sociale.

Année 2015-2016	Année 2016-2017	Année 2017-2018
Site Université Laval Préparation Intranet et mise en ligne Internet	Intranet : lieu de travail virtuel ATLAS : Internet Université Laval Préparation du site Éducaloi pour les MISC	Intranet : lieu de travail virtuel ATLAS : Internet Université Laval MAPPEMONDE : site Éducaloi

Activités de transfert de connaissances

Les MISC sont des objets d'étude nouveaux et originaux qui se prêtent particulièrement bien à des modes de diffusions à leurs images. Par exemple, les étudiants seront appelés à adapter le contenu des fiches signalétiques sur des *posters sur les MISC* visant des intervenants issus de différents milieux professionnels et de pratiques. À l'instar des événements scientifiques, nous allons inviter les intervenants à s'informer au sujet des MISC qui les intéressent en allant d'un *poster* à l'autre dans le cadre d'activités informelles diversifiées. Les étudiants qui ont conçu les fiches signalétiques vont les expliquer aux intéressés. Ce type d'événement va être adapté à différentes formules (lunch, 5 à 7, intégration dans le programme d'un colloque) et être organisés auprès de différents auditoires (ordres professionnels, organisations communautaires, chambres de commerce, etc.).

Nous allons également organiser la tenue de **World Cafés sur les MISC** (processus conversationnel innovateur qui vise à créer un espace accueillant pour examiner des questions pertinentes en stimulant les contributions de chacun pour débusquer des idées et partager des découvertes) à l'intention des intervenants pour favoriser la création de réseaux pour les praticiens afin qu'ils bénéficient de soutien entre eux.

Le partenariat va organiser un **colloque d'envergure sur les MISC** au cours de l'année 2017-2018 à Montréal pour faire connaître les résultats du projet de recherche, dont l'Atlas et la Mappemonde. La formule sera similaire à celle du colloque « *Dire le droit pour être compris* » organisé par Éducaloi et tenu en octobre 2010 : une journée et demie de présentations et d'ateliers, 50 conférenciers et animateurs, visant un auditoire de 275 participants. Un financement complémentaire sera nécessaire pour réaliser cet événement. Le **groupe de travail Formation** sera responsable de la planification de cet événement dès le début du projet.

Année 2015-2016	Année 2016-2017	Année 2017-2018
Préparation de fiches signalétiques et de posters	2 événements Posters	4 événements Posters
Conception d'un World Café	1 World Café	2 World Café
Planification du Colloque	Planification du Colloque	Colloque sur les MISC

Programme de formation (ateliers, formation continue, enseignement à la relève)

Les formations prendront principalement la forme **d'ateliers et d'enseignements cliniques**. Comme la promotion des modes de PRD par le nouveau *Code de procédure civile* entraînera un changement de culture, l'enseignement en groupe restreint a plusieurs bénéfices. L'atelier (15 à 20 participants) est une formule particulièrement appropriée pour amener les intervenants à se familiariser avec des MISC encore méconnus, mais porteurs d'une amélioration de l'accès à la justice pour tous.

Les premiers ateliers visent les **membres du partenariat** pour qu'ils soient ensuite en mesure de participer à la coconstruction des savoirs et à la préparation des autres formations. Les ateliers viseront ensuite les **juristes de l'État** et les praticiens ainsi que des **intervenants** issus des professions juridiques, mais aussi de milieux diversifiés qui pratiquent les MISC (IMAQ, travailleurs sociaux, ressources humaines). Le mélange des intervenants apportera une plus grande richesse aux échanges en amenant des comparaisons entre les pratiques.

Année 2015-2016	Année 2016-2017	Année 2017-2018
Ateliers sur les MISC et sur le langage clair aux membres du partenariat	Ateliers sur les MISC aux juristes de l'État (3 x 20 pers.)	Ateliers sur les MISC aux juristes de l'État (4 x 20 pers.)
	Ateliers sur les MISC aux intervenants multidisciplinaires (2 x 20 pers.)	Ateliers sur les MISC aux intervenants multidisciplinaires (4 x 20 pers.)

Publications

Les publications auront des formes diverses comme des dépliants et des capsules vidéos sur Internet pour diffuser dans les CJP, les Palais de justice, autres lieux publics et auprès des intervenants (Barreau, IMAQ, travailleurs sociaux). Ces publications visent à atteindre le plus efficacement possible les intervenants et les citoyens.

Les membres du partenariat sont sensibles au fait que tous les citoyens n'ont pas accès à l'information virtuelle faute de moyens, de connaître la langue française, ou encore à cause de diverses incapacités dont celles reliées à la littéracie ou à l'analphabétisme. Les membres du partenariat devront rivaliser d'imagination pour trouver des moyens de diffusions capables de rejoindre ces auditoires en utilisant des pictogrammes et de l'infographie.

La publication de trois articles (deux en français et un en anglais) soumis à des revues avec comité de lecture (*Revue d'arbitrage et de médiation* (Québec), *Cardozo Online Journal of Conflict Resolution* (USA), *Revue européenne Droit et Société*) portera principalement sur le processus d'élaboration de l'Atlas et de la Mappemonde quant à leurs structures respectives, la méthodologie, les défis de l'adaptation et de la traduction en langage clair de l'information sur les MISC visant les intervenants et les citoyens.

Année 2015-2016	Année 2016-2017	Année 2017-2018
Préparation des fiches signalétiques	Dépliants, capsules vidéos	Dépliants, capsules vidéos
	1 article revue avec comité de lecture	2 articles revues avec comité de lecture

Diffusion internationale

Une fois par année, la candidate compte faire connaître le projet auprès des initiatives internationales qui font la promotion des MISC pour favoriser l'accès à la justice dont : la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (France), l'Institut des hautes études sur la justice (France) ainsi que The World Justice Project (États-Unis).

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le partenariat permettra de créer d'une part, des connaissances fiables et communes sur les modes d'intervention en situation de conflits (MISC) et d'autre part, de les adapter aux besoins des intervenants (Atlas) et de les traduire en langage clair et accessible aux citoyens (Mappemonde).

Développement des connaissances

Le développement des connaissances sera le fruit de l'association des principaux acteurs et organisations publiques et communautaires qui, à l'échelle du Québec, interviennent dans la dispensation des services d'information juridique (Éducaloi, ministère de la Justice du Québec (MJQ) et centres de justice de proximité (CJP)) avec le milieu universitaire. Les connaissances sur les MISC seront soumises à un rigoureux système de veille permettant une mise à jour régulière de ces processus en constante évolution, afin d'assurer la pertinence et la pérennité des informations. En matière de connaissances, les retombées auront aussi une grande portée auprès des utilisateurs de la recherche, soit les intervenants et les citoyens, en leur donnant accès à toute l'information pertinente relative à une offre de justice sur mesure et plus accessible pour résoudre les conflits.

Diffusion des résultats

L'Atlas visant les intervenants sera disponible en libre accès et souscrira à une politique de sources ouvertes. Par ailleurs, pour rendre réellement accessibles les processus de MISC aux citoyens, le projet bénéficiera de la renommée d'Éducaloi et de sa capacité de diffusion remarquable à grande échelle (*PageRank 7*, 3 400 000 visites par année).

Aussi, les retombées escomptées sur le plan des collaborations se mesureront par 1) l'évaluation de l'usage des fiches signalétiques par les intervenants et lors des ateliers de formation (ATLAS) et 2) l'évaluation que feront Éducaloi et les CJP de l'usage des outils développés pour les citoyens (MAPPEMONDE).

Le partenariat sera aussi en mesure de transformer les pratiques en développant l'offre des praticiens (secteurs communautaires, publics et privés) et des associations professionnelles ainsi que la demande du grand public.

Également, ce projet jettera les bases d'une collaboration future pour un projet Partenariat visant à 1) élaborer une boussole interactive des MISC et 2) contribuer aux initiatives internationales par une démarche comparative des MISC, afin d'améliorer encore l'offre de justice accessible aux citoyens (Justice du 21^e siècle).

Formation aux MISC

Le projet s'inscrit dans la foulée d'une réforme majeure du *Code de procédure civile* qui exige que les citoyens considèrent les modes de PRD avant de faire appel aux tribunaux. En ce sens, il aura le potentiel de transformer le créneau des cours dispensés en procédure judiciaire et plus généralement le cursus de la formation offerte dans les facultés de droit. L'Atlas fournira un outil pédagogique de valorisation des MISC pour la formation des futurs

juristes ainsi que, plus largement, des intervenants de demain en résolution de conflits issus des relations d'aide et de la gestion. Ils acquerront des compétences sur une diversité de MISC encore méconnus et sur les moyens pour divulguer ce contenu en langage clair en faisant appel à des méthodologies rigoureuses. Comme les étudiants sont les futurs agents de transformation sociale, leurs connaissances et leurs habiletés en matière de MISC leur apporteront des atouts professionnels exceptionnels capables d'opérer un véritable changement de la culture juridique.

Enfin, les intervenants et les professionnels de l'État acquerront aussi des connaissances et des habiletés en matière de MISC susceptibles de transformer leur pratique par le biais d'ateliers, d'événements et d'un colloque d'envergure à la fin du projet. Enfin, les intervenants se formeront également en matière d'outils novateurs en MISC dédiés aux citoyens.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Alberta Task Force, *Justice On Trial : The Report on the Task Force on the Criminal Justice System and Its Impact on the Indian and Métis People of Alberta*, Edmonton, Government of Alberta, 1990.
- Antaki, N., *Le règlement amiable des litiges*, Cowansville, Yvon Blais, 1998 aux pp. 7-20.
- ABC (Association du Barreau canadien), *Atteindre l'égalité devant la justice : Une invitation à l'imagination et à l'action*, Ottawa, 2013 à la p. 6, en ligne : ABC <<http://www.cba.org>>.
- Barreau de Montréal et Vallée, S., « Déclaration de principe sur la justice participative », Montréal, en ligne : <<http://www.fil-information.gouv.qc.ca>> (13 novembre 2014).
- Bernheim, E. et Laniel, R.-A., « À la recherche du discours social dans la rhétorique juridique. Une analyse inductive et critique du discours doctrinal et jurisprudentiel sur les justiciables non représentés », 4e journée d'étude sur la méthodologie juridique, Université Laval, mai 2014.
- Bush, R. A. B. and J. P. Folger, *The Promise of Mediation. The Transformative Approach to Conflict*, revised edition, San Francisco, Jossey-Bass, 2005.
- Chamberland, L., *Le nouveau Code de procédure civile commenté*, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2014 aux pp. xi-xiii, 2, 3-6.
- Charbonneau, S. et D. Béliveau, « Un exemple de justice réparatrice au Québec : la médiation et les organismes de justice alternative » (1999) 32 *Criminologie* 19.
- Commission du droit du Canada et D. Cooley, *De la justice réparatrice à la justice transformatrice* (document de discussion), Ottawa, Approvisionnements et services Canada, 1999.
- Commission du droit du Canada, *La transformation des rapports humains par la justice participative*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2003a, en ligne : dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/JL2-22-2003F.pdf (25 janvier 2011).
- Commission du droit du Canada, *Sur la voie de la justice participative. Une approche centrée sur la personne et les rapports humains* (dépliant), Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2003b.
- Coumarelos, C. et al, *Legal Australia-Wide Survey: Legal Need in Australia*, Sydney, Law and Justice Foundation of New South Wales, 2012, en ligne : Law and Justice Foundation of New South Wales <<http://www.lawfoundation.net>>.
- Crête, F., « Le notaire et la médiation familiale » dans L. Laurent-Boyer, dir., *La médiation familiale*, Cowansville, Yvon Blais, 1998.
- Denis, J.-L. et P. Lehoux, « Collaborative Research : Renewing Action and Governing Science », dans D. A. Buchanan et A. Bryman, eds., *The Sage Handbook of Organizational Research Methods*, Los Angeles, Sage, 2009, c. 21 aux pp. 363-380.
- Des Rosiers, N., « La justice participative : promesses, défis et rôle dans une société démocratique » dans Congrès annuel du Barreau du Québec (2005), Montréal, Barreau du Québec, 447.
- Dworski-Riggs, D. & R.D. Langhout, "Elucidating the Power in Empowerment and the Participation in Participatory Action Research: A Story About Research Team and Elementary School Change" *Am J Community Psychol* 45:3-4 (juin 2010) 215.
- Falk Moore, S., "Law and Social Change : The Semi-Autonomous Social Field as an Appropriate Subject of Study" (1973) 7 *Law & Soc'y Rev.* 719.
- FOPJC (Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada), *Inventaire des initiatives des ordres*

professionnels de juristes du Canada pour l'accès aux services juridiques, septembre 2012, en ligne : FOPJC <<http://www.flsc.ca>>.

- Fisher, R., "Coping with Conflict: What Kind of Theory Might Help?" (1992) 7 *Notre Dame L. Rev.* 1335.
- Fisher, R. and W. Ury, *Getting to Yes : Negotiating Agreement Without Giving In*, New York, Penguin books, 1981.
- Gagnon, J. H., *Mieux négocier : le guide complet à l'intention des professionnels, des dirigeants et des gestionnaires*, Cowansville, Yvon Blais, 2005, 241-245.
- Galanter, M., "The Vanishing Trial: An Examination of Trials and Related Matters in Federal and State Courts" (2004) 1:3 JELS 459.
- Gibson, C. H., "A concept analysis of empowerment", *Journal of Advanced Nursing*, 16:3 (march 1991) 354.
- Gramatikov, M., Barendrecht, M. et Verdonshot, J., H., « Measuring the Costs and Quality of Paths to Justice: Contours of a Methodology » (2011) 3:2 Hague Journal on the Rule of Law 349.
- Griffiths, J., "What is Legal Pluralism?" (1986) 24 J. Legal Pluralism 1.
- Gutiérrez, L. M., "Beyond Coping: An Empowerment Perspective on Stressful Life Events" (1994) 21 J. Soc. & Soc. Welfare 201.
- Hawley McWhirter, E., "Empowerment in counselling", *Journal of Counseling & Development*, 69: 3 (1991) 222.
- IHEJ (Institut des hautes études sur la justice), *La prudence et l'autorité : L'office du juge au XXIe siècle*, 2013, en ligne : IHEJ <<http://www.ihej.org>>.
- Jaccoud, M., « Les cercles de guérison et les cercles de sentence autochtones au Canada » (1999) 32 *Criminologie* 22.
- Jean, J.-P. et Jorry, H., « Systèmes judiciaires des pays de l'Union européenne : Analyse des données de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) », juin 2013, en ligne : Conseil de l'Europe <<http://hub.coe.int>>.
- Kovachich, H. *et al.*, *Guide pratique de la médiation*, Scarborough, Carswell, 1997.
- Kronman, A. T., *The Lost Lawyer. Failing Ideals of the Legal Profession*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1995.
- Ladouceur, A. et J. Létourneau, « Le rôle de l'avocat en médiation » dans Service de la formation permanente, Barreau du Québec, *Développements récents en médiation (2001)*, vol. 162, Cowansville, Yvon Blais, 2001, 33.
- Lafond, P.-C., *L'accès à la justice civile au Québec : portrait général*, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2012 aux pp. 7, 27, 49-72.
- Lajoie, A., « Surdétermination » dans Lajoie A., R. A. MacDonald, R. Janda et G. Rocher, *Théories et émergences du droit: pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis. 1998.
- Lalonde, L., « La médiation, une approche "internormative" des différends? Analyse comparative des approches de G. A. Legault et de R. A. Macdonald » (2002-2003) 33 R.D.U.S. 97.
- Lambert, D. et Bérubé, L., *La médiation familiale : Guide du médiateur*, Canada, CCH, 2009 à la p. 54.
- LeBel, L., « L'accès à la justice : une prise de conscience nécessaire de la nature d'un problème », dans Pierre Noreau (dir.), *Révolutionner la justice – Constats, mutations et perspectives, Les journées Maximilien-Caron 2009*, Montréal, Éditions Thémis, 2010 à la p. 141.

- MacDonald, R. A., "Critical Legal Pluralism as a Construction of Normativity and the Emergence of Law" dans Lajoie, A., R. A. MacDonald, R. Janda et G. Rocher, *Théories et émergence du droit: pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis, 1998.
- MacFarlane, J., *Rethinking Disputes : The Mediation Alternative*, Toronto, Edmond Montgomery, 1997.
- MacFarlane, J., "Mediating Ethically: The Limits of Codes of Conduct and the Potential of a Reflective Practice Model" (2002) 40 Osgoode Hall L.J. 49.
- MacFarlane, J., "The Next Frontier is Anticipation: Thinking Ahead About Conflict to Help Clients Find Constructive Ways to Engage Issues in Advance" (2007) 25 Alternatives to High Cost Litig. 99.
- MacFarlane, J., *The New Lawyer. How Settlement is Transforming the Practice of Law*, Vancouver, UBC Press, 2008a.
- MacFarlane, J., "The Evolution of the New Lawyer: How Lawyers Are Reshaping the Practice of Law" (2008b) J. Disp. Resol. 61.
- MacFarlane, J., "The National Self-Represented Litigants Project: Identifying and Meeting the Needs of Self-Represented Litigants", mai 2013, en ligne : <<http://www.lsuc.on.ca>>.
- Macleod, L. H., *Assessing Efficiency, Effectiveness and Quality : An Evaluation of the ADR Program of the Immigration Appeal Division of the Immigration and Refugee Board*, Final Report, Ottawa, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 2002.
- Menkel-Meadow, C., "The Lawyer as Consensus Builder: Ethics for a New Practice" (2002a) 70 :1 Tenn. L. Rev. 119.
- Menkel-Meadow, C., "Practicing "in the Interests of Justice" in the Twenty-First Century : Pursuing Peace as Justice" (2002b) 70 Fordham L. Rev. 1761.
- Menkel-Meadow, C., "The Lawyer's Role(s) in Deliberative Democracy" (2004/2005) 5:2 Nev. L. J. 347.
- Mnookin, R. H., S. R. Peppet & A. Tulumello, *Beyond Winning: Negotiating to Create Value in Deals and Disputes*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2000.
- Noreau, P., « La justice est-elle soluble dans la procédure ? Repères sociologiques pour une réforme de la justice civile » (1999) 40 C de D 33.
- Noreau, P., « Accès à la justice et démocratie en panne : constats, analyses et projections », *Les journées Maximilien-Caron*, présenté à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, 18 juin 2009, dans Pierre Noreau, dir, *Révolutionner la justice : constats, mutations et perspectives*, Montréal, Thémis, 2010.
- Poitras, J. et Ladouceur, A., *Systèmes de gestion de conflit*, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2004.
- Poitras, J., A. Stimec et J.-F. Roberge, "The Negative Impact of Attorneys on Mediation Outcomes: A Myth or a Reality?" (2010) 26 Negotiation Journal 9.
- Pro Bono Québec, La boussole juridique, 2014, en ligne : <<http://votreboussolejuridique.ca>>.
- Projet de justice coopérative, *Final Report on the Collaborative Justice Project for Fiscal Year 1999/2000*, Ottawa, Projet de justice coopérative, 2001, en ligne : www.ccjc.ca (25 janvier 2011).
- Rapport Cromwell, Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, *L'accès à la justice en matière civile et familiale : Une feuille de route pour le changement*, Ottawa, octobre 2013, en ligne : Forum canadien sur la justice civile <<http://www.cfcj-fcjc.org>>.
- Reid, H., « Le justiciable est-il toujours au centre des réformes de la justice civile ? », *Les journées Maximilien-Caron*, présenté à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, 18 juin 2009, dans Pierre Noreau, dir, *Révolutionner la justice : constats, mutations et perspectives*, Montréal, Thémis, 2010, 45.

- Roberge, J.-F., *La justice participative : Changer le milieu juridique par une culture intégrative de règlement des différends*, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2011 aux pp. 13, 24-32, 37.
- Rolland, F., « La justice du 21e siècle », *Accès à la justice – Effets concrets sur la pratique du droit*, Congrès du Barreau du Québec, Gatineau, 4 juin 2011.
- Rose, Y., « Le rôle du notaire dans la médiation familiale : perspectives française », dans N. Kasirer et P. Noreau, dir., *Sources et instruments de justice en droit privé*, Montréal, Thémis, 2002, 123.
- Roy, S., E. Galton et A. Schneebalg, *La médiation : préparer, représenter, participer*, Cowansville, Yvon Blais, 2005.
- Susskind, R., *The End of Lawyers ?*, London, Oxford University Press, 2008.
- Tesler, P. H., *Collaborative Law. Achieving Effective Resolution in Divorce without Litigation*, Chicago, American Bar Association, 2001.
- Tremblay, M., « La justice participative » dans *Justice participative*, Collection des habiletés 2014-2015, École du Barreau, 2014, 7-9.
- Tunc, A., « En quête de justice » dans Mauro Capelletti, dir, *Accès à la justice et État-providence*, traduit par René David, Paris, Economica, 1984 à la p. 323.
- Ury W. L., *The Power of a Positive No: How to Say No & Still Get to Yes*, New York, Bantam Books, 2007.
- Vachon, R., « L'étude du pluralisme juridique » (1990) 29 J. Legal Pluralism 163.
- Vanderlinden, J., « Le pluralisme juridique : essai de synthèse » dans John Gillissen, dir., *Le pluralisme juridique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1972, 19-38.
- Waters, W., *Mediation in the Campus Community*, San Francisco, Jossey-Bass, 2000.
- WJP (World Justice Project), *The WJP Rule of Law Index*, 2014, en ligne: World Justice Project <<http://worldjusticeproject.org>>.